Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse

Band: 77 (1990)

Artikel: Situation actuelle et perspectives d'avenir

Autor: Jauslin, Jean-Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362246

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORTS ET ÉTUDES



Jean-Frédéric Jauslin, Directeur:

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'un de ses derniers éditoriaux, John Berry, rédacteur en chef du Library Journal, se posait la question de savoir comment Donald Trump ou Yvan Boesky prendrait en main la direction d'une bibliothèque. Agiraient-ils de manière différente que les directeurs actuels? Loin de minimiser les aspects positifs du secteur privé, Berry souligne cependant que l'on ne peut pas diriger une bibliothèque comme une entreprise et qu'une approche différente est indispensable.

Cette réflexion me touche particulièrement puisque je me suis trouvé confronté au même problème : comment prendre en main la direction de la Bibliothèque nationale lorsque l'on vient du secteur privé ? Comment insuffler un esprit suffisamment nouveau à cette institution pour lui permettre d'évoluer, mais sans pour autant créer une révolution ?

La question n'est pas simple à résoudre car même si les collaborateurs font preuve d'une volonté d'innovation réjouissante, ils ne sont pas habitués à maîtriser le changement. A cela s'ajoute que le monde des bibliothèques suisses a évolué dans une direction peu favorable à la Bibliothèque nationale. Enfin, n'oublions pas les contraintes d'une administration fédérale qui, même avec un appui sans réserve du Chef du Département de l'intérieur et du Directeur de l'Office de la culture, rendent les évolutions très lentes et sinueuses.

Ma conclusion provisoire, après quelques mois passés à la tête de la Bibliothèque nationale peut se résumer ainsi : il n'est manifestement pas facile d'inculquer les mêmes notions de compétitivité, d'économie de marché et d'esprit d'entreprise que dans le secteur privé. Toutefois, il existe un potentiel de rationalisation du travail qui doit être exploité afin que nos forces puissent se concentrer sur l'objectif principal qui est de servir nos utilisateurs.

Comment aider la Bibliothèque nationale à mieux se réaliser? Telle est en substance la question qui m'a été posée dans le cadre du mandat que j'ai reçu peu après mon entrée en fonction. Bien sûr, il serait présomptueux de prétendre pouvoir répondre rapidement et sans faille à cette question pour le moins complexe. Il fallut tout d'abord créer une équipe de personnes maîtrisant le monde moderne de l'information. Le marché du travail étant ce qu'il est en Suisse, et les possibilités d'engagement de nouveaux collaborateurs s'avérant extrêmement limitées à la Confédération, il ne fut pas aisé de franchir cette première et importante étape.

Le premier travail consista à faire le tour d'horizon des qualités et des défauts de la maison, de prendre connaissance des nombreux documents déjà écrits sur le sujet et de faire le tour des institutions en Suisse et à l'étranger pour voir dans quelle mesure une collaboration pouvait être envisagée.

Cette phase, lente s'il en est, mais combien passionnante, me permit de mieux comprendre le contexte dans lequel devait évoluer la Bibliothèque nationale.

Etat de la situation

Abordons tout d'abord les problèmes internes. Sans vouloir revenir sur les nombreux documents traitant de ce sujet, il y a lieu de mentionner les éléments les plus graves qui entravaient la bonne marche de l'institution.

A. Situation financière

Les finances de la BN constituent certainement le point le plus critique. Il fallut malheureusement constater une situation catastrophique tant sur le plan des moyens réservés à la formation que sur celui des fonds prévus pour les déplacements des collaborateurs, la conservation des collections, les travaux d'experts, les activités publiques pour ne citer que les points principaux. Comparée aux offices analogues de l'administration fédérale, la Bibliothèque nationale fait figure de parent pauvre. Avec la meilleure volonté du monde, il lui était impossible de faire face à la plus élémentaire des gestions.

En matière de personnel, la situation était tout aussi dramatique. Durant les douze dernières années, les effectifs furent stabilisés, et même réduits, alors que la charge de travail était en pleine augmentation et que les investissements pour une gestion plus rationnelle n'avaient pas été entrepris. Une formation permanente de l'équipe aurait permis d'améliorer l'exécution des tâches. Elle ne s'est pas faite pour les raisons évoquées ci-dessus. Dans ces conditions, il était inévitable que le fossé continuât de se creuser entre la BN et les autres bibliothèques du pays.

Pis encore, des projets d'envergure nationale relevant de la compétence de la BN (le Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses, par exemple) avaient été mis sur pied grâce à l'unique bonne volonté de quelques collaborateurs. Le financement et le suivi de ces projets étaient assurés en partie par la Bibliothèque nationale et en partie par d'autres instances.

En plus d'une réflexion profonde et à long terme, il devenait indispensable d'intervenir rapidement sur plusieurs fronts pour éviter une dégradation inéluctable de la situation. La tâche principale consista à obtenir un minimum de crédits supplémentaires pour faire face aux besoins élémentaires. Malheureusement, à la date de mon entrée en fonction, les budgets pour l'année 1991 étaient pratiquement établis. Il fut donc nécessaire de recourir à des procédures spéciales pour obtenir certains crédits tant pour 1990 que pour 1991. Grâce à la diligence de la direction de l'Office de la culture ainsi qu'à la compréhension des responsables du Département des finances et, en dernière instance, du Parlement, il fut possible de débloquer l'argent nécessaire à la résolution des problèmes les plus urgents. Cet effort permit de poursuivre les actions en cours et d'entreprendre les premières démarches visant à la réorganisation de la bibliothèque.

B. Contacts nationaux

Malgré la qualité des quelques tâches qu'elle a pu maintenir, la Bibliothèque nationale est victime d'une réputation qui tend à se détériorer. Le niveau de confiance des institutions qui devraient collaborer avec elle ou bénéficier de ses services est au plus bas. Chaque instance extérieure appelée à s'impliquer dans un nouveau projet lancé par la BN doit voir sa motivation stimulée. Il est vrai qu'à plusieurs reprises ces dernières années, elle ne put tenir les engagements prévus. Je m'employai donc à reprendre la situation en main et à faire valoir les futures capacités de la BN. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle a un rôle à jouer en Suisse. Une véritable concertation nationale sur des projets d'intérêt commun ne peut se réaliser que par la participation active d'une institution qui en prendra la responsabilité. Mais ce rôle n'apparaîtra vraiment crédible que le jour où la BN concrétisera sa politique par des faits.

C. Contacts internationaux

Ici également de graves lacunes durent être constatées. Mis à part de brèves apparitions sur la scène des bibliothèques germaniques, la Bibliothèque nationale suisse brillait par son absence à l'étranger. Un long processus de prise de contact s'est donc avéré nécessaire, en partant tout d'abord du plan européen et en élargissant les relations au niveau intercontinental, américain en particulier. La rencontre organisée en janvier 1990 par le Ministre français de la culture sur le thème « L'Avenir des grandes Bibliothèques » fut le point de départ de fructueux contacts avec les collègues internationaux. Ils se poursuivirent lors de manifestations telles que le Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB) en août à Stockholm et celui du Comité des Bibliothèques Nationales Européennes (CENL) en octobre à Florence. De telles relations permettront de profiter des expériences faites par nos collègues étrangers et de bénéficier de leur support inconditionnel. En outre, elles seront certainement à la base de la coordination internationale que nous devrons créer.

D. Préparation des Archives littéraires suisses

La création de ce nouveau secteur fut une activité constructive et motivante. La première tâche consista à choisir un responsable parmi les nombreuses candidatures. Son entrée en fonction, le 1^{er} juillet, fut le point de départ d'une rapide mise ne place qui permit de préparer une ouverture officielle des Archives littéraires dès le mois de décembre. Malheureusement, le décès subit de Friedrich Dürrenmatt, à qui l'on doit l'initiative de la fondation de cette nouvelle institution, nous a contraint à reporter cette manifestation en 1991. Constatons que ce projet représente un excellent exemple pour la réorganisation de la bibliothèque car il prouve que l'on peut faire évoluer une situation rapidement au sein de l'administration fédérale.

E. Service aux usagers

Dès le 1^{er} octobre 1990, la plage horaire des heures d'ouverture au public a été élargie. Désormais, les salles de lecture et de catalogues, ainsi que le service du prêt, sont à la disposition des lecteurs non seulement durant la pause de midi, mais également un jour par semaine en début de soirée et une partie du samedi.

Profil de la nouvelle Bibliothèque nationale suisse

Le mandat qui me fut confié ne se restreint pas à une simple automatisation de la BN. Il prévoit l'élaboration d'une nouvelle politique tenant compte des fonctions d'une institution nationale au sein d'un état fédéral. En août 1990, afin de définir un plan de réorganisation, un projet a été mis sur pied portant le nom de RAMSES (Reorganization for an Automated Management System and Enhanced Services). On remarquera que l'accent est porté clairement sur l'amélioration des services de la bibliothèque et sur sa capacité à se doter d'outils et de techniques modernes. C'est dans cet esprit qu'un groupe de projet a étudié le mandat qui lui a été confié et a pris connaissance des diverses propositions en les intégrant à sa propre réflexion. Ce groupe de projet se compose de six personnes représentant les différents domaines à étudier. Trois nouveaux collaborateurs, spécialisés dans la science de l'information, l'informatique et l'organisation, se sont joints à deux responsables de la BN qui ont une connaissance approfondie du fonctionnement actuel de l'institution. Afin de garantir une cohésion maximale avec l'équipe actuelle de collaborateurs et pour profiter de ses expériences, un groupe élargi, constitué de la plupart des responsables de la bibliothèque s'est formé pour épauler le groupe de projet restreint. Le Bureau Van Dijk, ingénieurs conseils en gestion, de renommée européenne, installé à Bruxelles et à Paris, est intervenu pour donner une première impulsion au projet. Quelques rudiments de gestion de projet et la notion de schéma directeur pour la réorganisation d'une bibliothèque ont été présentés au groupe élargi. Une réflexion active de chacun a permis de dégager les grandes lignes de la nouvelle vision de la BN. Parallèlement, la Commission de la Bibliothèque nationale, guidée par son nouveau président, a régulièrement été informée de l'avance des travaux sur lesquels elle s'est exprimée à plusieurs reprises. Le résultat de l'analyse du groupe de projet est contenu dans un rapport intitulé Eléments pour la restructuration de la Bibliothèque nationale suisse dont les lignes suivantes reprennent l'essentiel.

Tout d'abord, en tant qu'institution officielle, la BN est investie d'une mission de service public. Celle-ci concerne l'ensemble de ses activités dans les domaines historique, culturel et social. Cela inclut forcément une importante fonction de prestation de services. On doit pouvoir trouver dans ses collections tous les types de supports d'information, traditionnels et modernes.

Quant aux documents qui entrent à la bibliothèque, ils subissent quatre types d'opérations ; ils sont :

- recueillis,
- mis en valeur,
- mis à disposition,
- archivés (conservés).

Ces quatre opérations recouvrent deux missions distinctes :

- une mission de conservation
- une mission de prestation de services.

Ces deux missions — conserver systématiquement des collections et assurer efficacement des services — sont d'égale importance, mais difficiles à concilier. Tout l'art du bibliothécaire consiste, par une stratégie appropriée, à mener à bien cette double mission, malgré la contradiction qui lui est inhérente. La BN n'échappe pas à ce dilemme, mais il est primordial à l'avenir qu'elle parvienne à garantir, à égale priorité, ces deux fonctions.

La future BN doit se concevoir comme un centre de renseignements relatif au patrimoine documentaire suisse. Il est prévu qu'elle coordonne la conservation et la mise en valeur de tous les médias (Helvetica au sens large du terme). En outre, elle servira de plaque tournante à l'ensemble de l'information détenue en Suisse, tant au niveau national qu'international. Quant à ses usagers, il s'agit aussi bien des autres institutions (bibliothèques, médiathèques, archives, etc.) que des chercheurs scientifiques ou du grand public. Cette conception devra permettre de répondre à la suggestion de la Commission fédérale de l'information scientifique (CIS) qui préconise la mise en place d'un centre d'information pour les Helvetica.

Les différents axes de développement décrits ci-dessous résument les nouvelles missions de la BN :

Développement et conservation des collections

1. Supports d'information

Afin de couvrir l'ensemble de l'information suisse, toutes les formes de supports sont considérées. Une condition cependant : les médias doivent être reproduits et diffusés en plusieurs exemplaires. La BN se réserve toutefois la possibilité de déléguer la gestion de certains supports à des médiathèques spécialisées tout en assurant la coordination de leurs conservations.

2. Dépôt légal

Afin de répondre à la double obligation de conservation et de mise à disposition du patrimoine, la BN bénéficie du dépôt légal et reçoit chaque document en deux exemplaires de la part des producteurs suisses.

3. Fonds étrangers

Afin de satisfaire les besoins des chercheurs scientifiques, la BN acquiert des ouvrages de base étrangers dans certaines matières (sciences humaines et bibliothéconomie).

4. Conservation et restauration

Afin de transmettre aux générations futures un patrimoine aussi complet que possible, la BN participe activement à un projet national de restauration des fonds bibliographiques suisses. Les outils mis à disposition de l'ensemble des institutions permettront à la BN de restaurer ses propres collections. Elle met également l'accent sur les moyens de préservation des collections. En outre, elle oriente la conservation des journaux vers de nouvelles technologies d'archivage.

Développement des services

1. Automatisation:

Afin de donner au public un accès direct à ses catalogues en tout endroit du pays et à l'étranger et de fournir une bibliographie nationale dans les plus brefs délais, la BN automatise la gestion de ses fonds à l'aide d'un système intégrant toutes les fonctions internes (acquisition, prêt, catalogage, etc.). Ce nouveau système doit permettre de normaliser la mise en valeur du patrimoine au niveau national. En outre, l'accès par matière aux données bibliographiques s'effectue selon une liste d'autorités quadrilingue (allemand, français, italien et anglais).

2. Prêt:

Afin de maintenir et de développer la notion de service à la nation toute entière, la BN maintient toutes les formes de prêt actuellement en vigueur, y compris le prêt à domicile par voie postale. Par ailleurs, elle met l'accent sur l'utilisation de nouveaux moyens de diffusion de l'information.

En raison des qualités attrayantes du prêt en libre accès, la BN met ses fonds non *Helvetica* à disposition du public sous cette forme. La BN dispose de salles de consultation adaptées aux différents médias conservés par ses soins et de cellules de travail réservées aux chercheurs.

3. Centre d'information:

Afin de répondre aux attentes des bibliothèques, des médiathèques et des usagers, la BN met sur pied un service de renseignements bibliographiques disposant d'un catalogue collectif couvrant l'ensemble des ressources informationnelles contenues en Suisse (suisses et étrangères, livre et non livre).

4. Bibliographies:

Afin de mieux mettre en valeur le patrimoine dont elle a la charge, la BN poursuit et développe la production de bibliographies et de catalogues spécialisés (histoire suisse, littératures alémanique, romande, tessinoise et romanche, etc.).

5. Recherches bibliothéconomiques :

Afin de répondre aux besoins des autres centres suisses (bibliothèques, médiathèques, etc.) en matière de gestion de l'information, la BN est dotée d'un service de spécialistes de haut niveau, capables de mener à bien des projets concernant les nouvelles technologies, les possibilités de normalisation et toutes les questions liées à l'avenir des bibliothèques suisses.

6. Public relations:

Afin de rendre la BN plus présente en Suisse et à l'étranger, l'institution dispose d'un service chargé de régler les aspects relatifs à sa promotion (expositions, édition de catalogues, etc.). Dans son fonctionnement, la BN doit pouvoir bénéficier dse fonds récoltés par la vente de certaines de ses prestations.

En l'état actuel des travaux, il est difficile de définir dans le détail les exigences précises dictées par la nouvelle vision de la BN. A la fin de l'année 1990, le groupe de projet RAMSES s'est trouvé au terme d'une phase d'étude générale qui requiert un accord global sur le démarrage d'analyses de détail. Ces projets sont au nombre de quinze et vont de la définition d'un nouveau *Leitbild* propre à l'institution à l'établissement d'un plan national de conservation des journaux en passant bien entendu par l'automatisation des fonctions de la bibliothèque et la conversion de ses données bibliographiques.

Projets

Parmi les quelque quinze actions nécessaires à la réalisation de la nouvelle vision de la BN, on fixera les thèmes les plus prioritaires afin de concentrer les forces à disposition. Sans préjuger des décisions définitives, on peut imaginer que les projets à aborder en premier lieu seront :

1. La révision de la loi

Datant de 1911, la loi actuellement en vigueur ne répond plus aux nécessités de notre société de l'information. Une révision s'impose afin de donner les assises légales à la nouvelle Bibliothèque nationale.

2. La nouvelle organisation

L'actuelle structure de la BN est en effet périmée : elle ne répond plus aux besoins des usagers et encore moins à la vision future que l'on peut se faire de l'institution. Afin de remédier à ce problème, un nouvel organigramme doit être mis en place. De plus, les chaînes de travail elles-mêmes seront revues, particulièrement sous l'angle de l'automatisation de la bibliothèque : il est absolument indispensable que l'intégration d'un système de gestion informatique se fasse dans les meilleures conditions et sur des bases saines.

3. L'automatisation et la conversion des données

En tant qu'institution nationale, la BN se trouve dans une position un peu différente de celle des autres bibliothèques du pays. Elle doit prendre en considération à la fois les besoins de ses propres usagers et ceux de la communauté bibliothéconomique suisse. En outre, sa fonction de plaque tournante de l'information vis-à-vis de l'étranger implique également certaines contraintes et responsabilités. Ce sont les raisons pour lesquelles le groupe de projet s'est prononcé en faveur d'une technologie d'avenir qui soit capable d'évoluer avec le paysage informationnel et culturel de notre pays. Cette technologie n'existe malheureusement pas en Suisse. Il faudra donc l'importer. Cette procédure exige bien entendu le juste choix parmi de nombreux systèmes qu'il s'agit d'étudier, d'évaluer et de tester.

4. Les locaux

Le bâtiment de la BN, construit en 1928-1930, ne répond plus aux exigences actuelles d'une bibliothèque moderne et d'un centre d'information national. Tant les surfaces réservées aux bureaux ou aux salles de travail et de présentation que l'espace destiné aux collections sont totalement insuffisants. Du point de vue strictement technique, il a paru nécessaire de songer à la création d'un nouveau bâtiment qui pourrait se conformer à ces besoins. Toutefois, la nécessité de rester au centre de la ville de Berne laisse peu de chance à une solution réelle. C'est donc par une adaptation des locaux actuels (libération des bureaux occupés par les autres administrations et création de magasins sous l'esplanade sud) que l'on trouvera vraisemblablement le moins mauvais compromis. On relèvera également la possibilité, actuellement à l'étude, de mettre en place d'un centre de calcul au sein de la BN pour assurer la gestion coordonnée des catalogues en Suisse. Cette donnée devra être prise en compte dans le concept des nouveaux locaux.

Une coordination nationale

La restructuration de la BN fait également partie d'un concept plus vaste de coordination des bibliothèques à l'échelon du pays. Les activités énumérées plus haut représentent une première phase qui devrait naturellement déboucher, dès que la BN aura recouvré une position exemplaire, sur un plan de coordination au niveau national et dont elle sera l'instigatrice. Précisons d'entrée que la nécessité de ce rôle, qui lui est dévolu de manière évidente, a été soulignée par toutes les instances qui se sont penchées sur les tâches de la BN.

En outre, et afin de mieux positionner la BN au niveau national, sa direction a pris l'initiative de créer un groupe informel, nommé « INFO 2000 », composé de quelques directeurs des plus importantes bibliothèques du pays, afin de trouver des solutions communes aux échéances futures. De manière générale, l'objectif principal consiste à réfléchir à une politique coordonnée de la gestion de l'information en Suisse à moyen et à long terme. Une liste de problèmes communs est d'ores et déjà élaborée. La réflexion s'est plus particulièrement focalisée sur la question de la convergence des systèmes automatisés de gestion de bibliothèques, la définition d'un système cohérent et les problèmes liés à la mise en place d'une telle solution. Rappelons en effet que la restructuration de la BN se produit en même temps qu'ont lieu de profondes réflexions sur l'avenir du système informatique SIBIL et sur les premières idées d'adaptation du produit ETHICS. Ces deux systèmes, développés en parallèle, sont — on ne le sait que trop — incompatibles. Le groupe informel de réflexion INFO 2000 a publié une liste de dix principes qui serviront de base aux futurs travaux. Une première définition de ce que l'on pourrait désigner par « Bibliothèque suisse » a également été soumise à une consultation auprès des responsables des institutions suisses concernées.

D'autres tâches de coordination nationale nous attendent. Le projet de loi sur la radio et la télévision fait appel à des solutions pour conserver le patrimoine audiovisuel helvétique. La BN a été chargée de mener une première enquête en réunissant les principales instances concernées par ce domaine. Plusieurs rencontres ont eu lieu et devraient déboucher en 1991 sur un rapport faisant état des possibilités d'actions.

En conclusion, l'année 1990 aura donc été marquée par une volonté de reprise en main de la Bibliothèque nationale. Après une trop longue attente, les autorités politiques se proposent de lui rendre la position qu'elle doit occuper. Ne nous leurrons pas, Rome ne s'est pas construite en un jour. La restructuration de la BN prendra plusieurs années. Un pas important a toutefois été franchi en 1990 : le démarrage d'un projet de réorganisation de grande envergure qui doit être accepté par le Conseil fédéral et ratifié par le Parlement. Les années 1991 et 1992 nous diront si cette volonté se concrétisera. C'est à toute l'équipe de la Bibliothèque nationale de prouver qu'elle est capable de refaire de sa maison une institution de renommée nationale et internationale.

Cependant, « il ne faut pas que l'urgent empêche de voir l'essentiel », comme le dit Maurice B. Line, ancien directeur de la British Library et actuellement consultant international en bibliothéconomie, qui suit de près les travaux de réorganisation de la BN. Les tâches de reconstruction sont nombreuses, les problèmes quotidiens se mêlent aux réflexions à long terme. Il s'agit de garder une vision claire de l'objectif que nous voulons atteindre. Si nous arrivons à définir un concept clair, je suis convaincu que nous aurons de très grandes chances de le réaliser.

rillacioni della disconsidi

t ar principalita de la labidar, ipalement partir d'un arangai, plus est le la conclination de plus est depart a décision de gapardes, des penintes dans com le ser enganantes des principalment plus of describent au activa a mandiantes de décomber, des penintes de la la completa de mangarétaire d'entre de la réverte de confideration de describent de confideration de la completa de confideration de la completa de confideration de la confideration de la completa de la completa de la completa de la completa de la la la completa de la la completa de la la completa de la la completa de la la completa de la la completa de la c

ca administration in the construction of the c

The control of the co

oriens mand of an entit up of amono, eleterated and a period or income over any entitle of a pastyperst, over any entitle of a pastyperst, over an income of an entitle of a pastyperst, over on the contract of a pastyperst, over on the contract of a pastyperst, over one of the contract of